

29 mar 2012 -19:43

Appartient à [Conseil des ministres du 29 mars 2012](#)

## Mesures structurelles concernant l'accueil des demandeurs d'asile

La secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration et à l'Intégration sociale Maggie De Block a présenté au Conseil des ministres une proposition de mesures durables et structurelles afin de résoudre la crise de l'accueil.

Il s'agit de mesures qui ont été prévues dans l'accord gouvernemental et la note de politique générale de la secrétaire d'Etat. Ces mesures concernent tant l'asile et la migration que la gestion même du réseau d'accueil, vu que ces deux sujets sont étroitement liés. Elles ressortent à la fois du domaine législatif et du domaine organisationnel et managérial des différentes instances.

### 1. Mesures proposées en matière d'asile et de migration pouvant avoir un impact sur la situation du réseau d'accueil

Ces mesures visent à réduire la pression sur le réseau d'accueil, dans le respect des standards élevés de protection internationale actuellement garantis par la loi belge :

- liste des pays d'origine sûrs
- décourager les demandes d'asile multiples
- campagnes de prévention
- politique de retour
- lutte contre les abus de procédures
- amélioration de la productivité des décisions des instances d'asile et de migration
- meilleur échange de données entre les instances

### 2. Mesures proposées concernant la situation du réseau d'accueil lui-même

- optimisation de la gestion du réseau d'accueil
- plan de répartition matériel
- optimisation des flux de sortie
- optimisation de la prolongation du droit à l'accueil
- accès au marché du travail

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice

Boulevard de Waterloo 115

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 542 80 11

<http://www.justice.belgium.be>

Service de Presse de Mme Maggie De Block, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté

Boulevard de Waterloo 115

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 542 80 11

<http://www.fedasil.be>